

# Récupération de la TVA : un assouplissement pour les factures rectificatives !

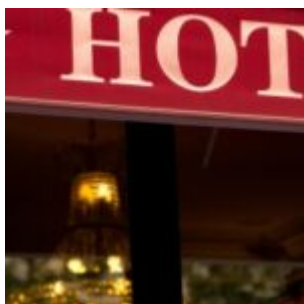


© 2021 Les Echos Publishing

Pour le Conseil d'État, l'absence de mentions obligatoires sur une facture rectificative ne fait pas nécessairement obstacle au droit au remboursement de la TVA dont peut bénéficier l'entreprise qui a modifié sa facture initiale.

---

## Élargissement et prolongation du dispositif aide « coûts fixes » aux entreprises



© 2021 Les Echos Publishing

Le dispositif de soutien instauré pour compenser les charges fixes des entreprises est désormais ouvert aux entreprises

récemment créées. Et il est prolongé jusqu'au mois d'août.

---

## **De nouvelles mesures fiscales pour les agriculteurs**



© 2021 Les Echos Publishing

La première loi de finances rectificative pour 2021 assouplit les conditions d'utilisation de la déduction pour aléas (DPA) par les exploitants agricoles afin d'aider ceux qui sont encore touchés par la crise sanitaire.

---

## **Insertion : quelles aides pour les entreprises adaptées en milieu pénitentiaire ?**



© 2021 Les Echos Publishing

Les entreprises adaptées qui s'implantent dans un établissement pénitentiaire bénéficient d'une aide financière dont le montant varie selon l'âge du travailleur handicapé.

---

## **Une aide pour les commerces multi-activités en milieu rural**



© 2021 Les Echos Publishing

Les commerces situés en zone rurale qui ont plusieurs activités et qui ont subi une interdiction d'accueil du public au titre d'une activité au moins, mais qui ne sont pas éligibles au fonds de solidarité, peuvent bénéficier d'une aide spécifique.

---

# Fonds de solidarité : recentrage des aides sur certains secteurs

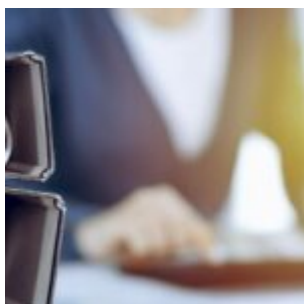


© 2021 Les Echos Publishing

Au titre du mois d'août, les entreprises qui subissent encore une interdiction d'accueillir du public sont éligibles au fonds de solidarité. En outre, un rattrapage est mis en place pour certains commerces en montagne et certains fabricants de vêtements.

---

# Affacturage des commandes : encore possible jusqu'au 31 décembre 2021 !



© 2021 Les Echos Publishing

Grâce à la garantie de l'État, un dispositif d'affacturage

accélééré permet aux entreprises d'obtenir un préfinancement de leurs factures clients dès la prise de commande. Un dispositif qui vient d'être prolongé à nouveau, cette fois jusqu'au 31 décembre 2021.

---

## **Insertion : une aide pour le secteur de la restauration**



© 2021 Les Echos Publishing

Les associations intermédiaires et les entreprises de travail temporaire d'insertion mettant à disposition des salariés au sein d'un restaurant perçoivent une aide financière de 1,50 € pour chaque heure de travail réalisée jusqu'au 30 septembre 2021.

---

## **Liquidation judiciaire et responsabilité du dirigeant**

# associatif : du nouveau



© 2021 Les Echos Publishing

Seule une faute de gestion, et non une simple négligence, peut engager la responsabilité financière du dirigeant en cas de liquidation judiciaire de l'association.

---

# Les dernières nouveautés fiscales pour les entreprises



© 2021 Les Echos Publishing

La première loi de finances rectificative pour 2021 a été adoptée. Sur fond de sortie de crise, elle introduit plusieurs mesures fiscales de soutien à destination des entreprises encore impactées par la crise sanitaire.